

Commune de Bassussarry

Convocation du Conseil Municipal

~~~~~

Le Conseil Municipal de la Commune de Bassussarry se réunira en séance ordinaire :

**Le jeudi 20 mai 2021 à 19h30**

Dans la salle Elgarrekin – Maison pour Tous – Place de l’Eglise

**L’ORDRE DU JOUR COMPRENDRA LES POINTS SUIVANTS :**

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2021**
  
- **PERSONNEL : Rapporteur, M. Yannick BASSIER, adjoint délégué aux finances et aux Ressources Humaines**
  1. Création de quinze emplois non permanents à temps non complet auprès du centre de loisirs, pour faire face à un accroissement saisonnier d’activité ;
  2. Création de six emplois non permanents à temps complet auprès des services techniques de la commune, pour faire face à un accroissement saisonnier d’activité ;
  3. Création d’un emploi permanent à temps complet de technicien principal 1<sup>ère</sup> classe ;
  4. Dénonciation de la convention de mise à disposition d’un agent auprès des communes d’Arcangues et Arbonne ;
  
- **FINANCES – BUDGET – MARCHES PUBLICS : Rapporteur, M. Yannick BASSIER, adjoint délégué aux finances et aux Ressources Humaines**
  5. Subventions aux associations ;
  6. Fixation du forfait communal pour l’année scolaire 2020-2021 ;
  7. Décision modificative n°1 - Budget annexe du cimetière ;
  
- **URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES : Rapporteur, Monsieur Le Maire**
  8. Incorporation de l’Impasse Cattun dans le domaine public.

Fait à Bassussarry, le 11 mai 2021.

Le Maire,  
**Michel LAHORGUE**

